

Organisation de l'Aviation Civile Internationale

Sixième réunion du Sous-groupe Communications, Navigation
et Surveillance (CNS/SG/6) d'APIRG

Dakar, Sénégal, 18-22 mai 2015

Projet d'ordre du jour

- Point 1 de l'ordre du jour: Election du Président et du Vice-Président du Sous- Groupe
- Point 2 de l'ordre du jour: Termes de référence, programme de travail et composition du Sous-groupe Communications, Navigation et Surveillance tels que définis par APIRG/18
- Point 3 de l'ordre du jour: Examen des résultats de la réunion Extraordinaire d'APIRG
- Point 4 de l'ordre du jour: Examen de l'état de mise en œuvre du Programme de travail de CNS/SG et des Equipes de travail/Groupes de travail tels que assigné par APIRG (*Suivi des conclusions/Décisions d'APIRG/18 et de CNS/SG/5*)
- Point 5 de l'ordre du jour: Identification du lien entre les tâches restantes et les Modules du Bloc (0) de Mise à Niveau par Blocs du System de l'OACI et des Objectifs Régionaux de Performance;
- Point 6 de l'ordre du jour: Identification et élaboration de Projets Régionaux basés sur la méthodologie de Mise à Niveau par Blocs du System de l'OACI et des Objectifs Régionaux de Performance
- Point 7 de l'ordre du jour: Examen de la structure du Nouveau plan de la Navigation Aérienne et élaboration d'un projet de matériaux pour endossement par APIRG
- Point 8 de l'ordre du jour: Futur programme de travail et composition de CNS/SG
- Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses

Organisation de l'Aviation Civile Internationale

d

Sixième réunion du Sous-groupe Communications, Navigation
et Surveillance (CNS/SG/6) d'APIRG

Dakar, Sénégal, 18-22 mai 2015

Note explicative du projet d'Ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour: Election du Président et du Vice-Président du Sous- Groupe

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion élira son Président et son Vice-Président.

Point 2 de l'ordre du jour: Termes de référence, programme de travail et composition du Sous-groupe Communications, Navigation et Surveillance tels que définis par APIRG/19

Sous ce point de l'ordre du jour, CNS/SG passera en revue son mandat et son programme de travail assignés par APIRG/19.

Point 3 de l'ordre du jour: Examen des résultats de la réunion extraordinaire d'APIRG

Sous ce point de l'ordre du jour la réunion passera en revue les conclusions et décisions de la réunion Extraordinaire d'APIRG tenue à Lusaka, du 10 au 11 Juillet 2014 et rapportera à APIRG/20.

Point 4 de l'ordre du jour: Examen de l'état de mise en œuvre du Programme de travail de CNS/SG et des Equipes de travail/Groupes de travail tels que assigné par APIRG (Suivi des conclusions/Décisions d'APIRG/18 et de CNS/SG/5)

Sous ce point de l'ordre du jour la réunion passera en revue l'état de mise en œuvre des Conclusions et Décisions de la réunion CNS/SG/5 tenue à Nairobi, Kenya du 16 au 19 Septembre 2013.

La réunion passera en revue le travail entrepris par les équipes de travail sur le système de Messagerie ATS (AMHS/TF), la mise en œuvre de la Surveillance Aéronautique (ASI/TF), PBN/GNSS/TF, l'Infrastructure Régionale Intégrée AFI de Télécommunication (IRTI/TF), le Groupe de Travail AFI de Gestion des Fréquences (AFI/FMG) et identifiera les tâches restantes.

Point 5 de l'ordre du jour: Identification du lien entre les tâches restantes et les Modules du Bloc (0) de la méthodologie de Mise à Niveau par Blocs du System de l'OACI et des Objectifs Régionaux de Performance

Sous ce point de l'ordre du jour la réunion identifiera le lien entre les tâches restantes ci-dessus avec les modules de Mise à Niveau par Blocs du Système de l'Aviation de l'OACI (ASBU) et les Objectifs Régionaux de Performance en ligne avec les priorités fixées par APIRG/19.

L'approche Projet convenue par la réunion Extraordinaire d'APIRG sera présentée et discutée.

Les lignes directrices pour la planification et la mise en œuvre seront aussi discutées en accord avec la répartition temporelle du Bloc (0) d'ASBU.

Point 6 de l'ordre du jour: Identification et élaboration de projets régionaux basés sur la Mise à Niveau par Blocs du système de l'Aviation (B0) et des Objectifs Régionaux de Performance

Sous ce point de l'ordre du jour la réunion identifiera des projets régionaux intégrés à élaborer et à conduire en accord avec la méthodologie de Mise à Niveau par Blocs du Système de l'Aviation de l'OACI et des Objectifs Régionaux de Performance.

Point 7 de l'ordre du jour: Revue de la structure du Plan de la Navigation Aérienne et élaboration d'un projet de matériaux pour endossement par APIRG

Sous ce point de l'ordre du jour la réunion passera en revue la structure et les exigences du Plan AFI de Navigation Aérienne (AFI/ANP).

La réunion consolidera la liste des cibles et indicateurs CNS qui seront endossés par APIRG/20.

Le concept de *e-ANP* sera présenté à la réunion.

Point 8 de l'ordre du jour: Futur programme de travail et composition du Sous-groupe CNS

Sous ce point de l'ordre du jour, le programme de travail et la composition du Sous-groupe CNS seront mis à jour par la réunion.

Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses

Sous ce point de l'ordre du jour le Sous-groupe discutera (au besoin) toute question d'intérêt non incluse dans l'ordre du jour ci-dessus.



**MANDAT, PROGRAMME DE TRAVAIL ET COMPOSITION DU SOUS-GROUPE
COMMUNICATION, NAVIGATION ET SURVEILLANCE (CNS/SG)**

1. MANDAT

- a) s'assurer de l'élaboration, de manière cohérente et continue du plan régional AFI de navigation aérienne dans les domaines des communications, navigation et surveillance (CNS), y compris l'élaboration des éléments du plan AFI de mise en œuvre du CNS/ATM à la lumière des nouveaux développements et ce, en harmonie avec le plan mondial de navigation aérienne pour les systèmes CNS/ATM et les plans des régions adjacentes ;
- b) Identifier, examiner et contrôler les carences qui constituent une entrave ou qui influent sur la fourniture des télécommunications aéronautiques efficaces et recommander les mesures correctives qui s'imposent.
- c) Effectuer, selon le cas, des analyses coûts/avantages sur le système CNS/ATM pour la mise en œuvre des éléments des options C, N et S ; et
- d) Analyser, selon le cas, des arrangements institutionnels pour la mise en œuvre des systèmes C, N et S en région AFI.

2. PROGRAMME DE TRAVAIL

Point	Initiatives du Plan mondial	Description de la tâche	Priorité	Date cible
Communications				
1.	GPI-22	Suivre la mise en œuvre de la couverture VHF en région AFI conformément à la recommandation 5/12 d'AFI/7.	A	APIRG/18
2.	GPI-22	Mettre à jour l'annuaire d'acheminement du RSFTA	A	APIRG/18
3.	GPI-22	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, participer au développement d'une infrastructure de communication destinée à appuyer une base de données AIS centrale pour la Région AFI (AFI CAD)	A	APIRG/18
4.	GPI-17 GPI-22	Suivre la mise en œuvre de protocoles de communication orientés bits pour améliorer les performances du RSFTA et faciliter l'introduction d'applications ATN	A	APIRG/18
5.	GPI-17	Suivre l'évolution et coordonner l'élaboration des éléments indicatifs pour les accords de niveaux de services entre les prestataires de services de navigation aérienne et les fournisseurs de services ATN.	A	APIRG/18
6.	GPI-17	Examiner et mettre à jour, s'il y a lieu, les renseignements du Registre des domaines de gestion des adresses de l'AMHS de l'OACI concernant la Région AFI.	A	Continue
Navigation				
7.	GPI-21	Examiner et analyser le rapport de l'Equipe de travail sur la mise en œuvre du GNSS.	A	Continue
8.	GPI-21	Veiller à la mise en œuvre de la phase 1 de la stratégie GNSS de la Région AFI.	A	Continue
Surveillance				
9.	GPI -9	Examiner et analyser les aspects CNS du rapport de l'Equipe de travail sur la mise en œuvre de la surveillance aéronautique dans la Région AFI.	A	APIRG/18
		En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, participer à l'élaboration du plan AFI de surveillance aéronautique.	A	APIRG/18
Communications, Navigation et Surveillance – Généralités				

Point	Initiatives du Plan mondial	Description de la tâche	Priorité	Date cible
10.	GPI -9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Analyser, examiner et suivre la mise en œuvre et l'exploitation du service fixe aéronautique (RSFTA, ATS/DS), du service mobile aéronautique (SMA), et le service de radio navigation (ARNS); identifier les carences qui affectent les télécommunications aéronautiques et proposer des mesures correctives pour remédier à ces carences, selon le cas.	A	Continue
11.	GPI -9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Approfondir l'examen, si nécessaire, du concept d'installation ou de service navigation aérienne multinational AFI conformément à la conclusion 10/6c de la RAN/AFI/7.	C	Continue
12.	GPI -9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, poursuivre l'élaboration progressive et harmonieuse du plan de mise en œuvre des systèmes CNS/ATM/AFI (Conclusion 13/1 d'AFI/7).	A	Continue
15.	GPI -9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, élaborer, selon le cas, des plans d'affaires complets pour les options de mise en œuvre des composantes CNS/ATM des différentes zones de routes aériennes.	B	Continue
16.	GPI -9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Coordonner les plans élaborés par les États, les organisations internationales, les compagnies aériennes et l'industrie pour la mise en œuvre du plan régional des systèmes CNS/ATM.	B	Continue
17.	GPI -9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Maintenir à jour la base de données des éléments CNS pour la planification et la mise en œuvre du CNS/ATM dans la Région AFI.	B	Continue
18.	GPI -9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Coordonner la mise en œuvre des initiatives du Plan mondial de l'OACI relatives aux systèmes CNS et établir les objectifs de performance connexes.	A	Continue
Spectre aéronautique				
19.	GPI-23	Coordonner les activités régionales en vue de la promotion de la position de l'OACI aux réunions CMR de l'UIT, et améliorer la gestion et le contrôle du spectre aéronautique dans la Région.	A	Continue
20.	GPI-23	Examiner et analyser le rapport du groupe AFI chargé de la gestion des fréquences.	A	Continue

Priorité :

- A. Tâches de priorité élevée pour lesquelles il faut accélérer les travaux ;
- B. Tâches de moyenne priorité : sont celles pour lesquelles le travail doit être entrepris dès que possible, mais sans que cela soit au détriment des tâches de priorité A ;
- C. Tâches de priorité moindre : sont celles sur lesquelles le travail doit être entrepris en fonction du temps et des ressources disponibles, mais sans que cela soit au détriment des priorités A et B.

3. COMPOSITION :

Algérie, Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Congo (R. D.), Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Malawi, Mali, Maurice, Maroc, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, ACAC, ASECNA, IATA et AFALPA.



Organisation de l'Aviation Civile Internationale

**Sixième réunion du Sous-groupe Communications, Navigation
et Surveillance (CNS/SG/6) d'APIRG**

Dakar, Sénégal, 18-22 mai 2015

BULLETIN D'INFORMATION

1. Lieu de la réunion

La réunion aura lieu du 18 au 22 mai 2015 dans la salle de conférence du bureau régional de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et Centrale (WACAF) situé, Route de l'Aéroport International Leopold Sedar Senghor, BP 38050 Dakar, Sénégal. Les contacts du Bureau WACAF sont:

Tel.: (+221) 33 869 24 24
Fax : (+221) 33 820 32 59
Email: icaowacaf@icao.int
Site Web : <http://www.icao.int/wacaf>

Le point focal de la réunion est:

Mr. François-Xavier Salambanga
Email : fsalambanga@icao.int

2. Langues

La réunion sera conduite en Anglais et en Français.

3. Session d'ouverture

La Session d'ouverture de la réunion aura lieu le Lundi 18 mai 2015 à 09:00 heures dans la salle de conférence du Bureau régional WACAF dans laquelle se tiendront aussi les sessions subséquentes.

4. Inscription

L'inscription des participants aura lieu sur le site de la réunion le Lundi, 18 mai 2015 de 08:00 à 08:30.

5. Instruction et Documentation

La réunion sera facilitée par Mr. François-Xavier Salambanga, Expert Régional CNS du Bureau Régional de l'OACI de Dakar, Secrétaire du Sous-groupe CNS assisté de Mr. Harvey Gabriel Lekamisy, Expert Régional CNS du Bureau Régional de l'OACI de Nairobi.

La documentation pour la réunion sera en ligne et les participants sont informés d'amener les ordinateurs portables pour y accéder.

6. Temps et Habillement

La température moyenne à Dakar en mai est de 25°C.

7. Visas

À compter du 1er Juillet 2013, toutes les demandes de visas seront effectuées en ligne. Le site pour les demandes de visa en ligne est d'ores et déjà fonctionnel. Pour remplir la demande en ligne et effectuer le paiement de son visa, le demandeur doit se rendre à l'adresse du site : <http://www.visasenegal.sn>.

En cas de difficultés ou d'informations complémentaire, veuillez contacter à Dakar:

- Tel: (+221) 33 889 89 30
- Ligne d'information: (+221) 78 149 96 96 (24/7)
- Email: contact@snedai.sn

Le demandeur de visa obtient les options pour être préinscrit soit en ligne ou soit au centre d'inscription le plus proche. En cas de succès, le demandeur recevra un document de confirmation de délivrance de visas " pré-enrôlement " avec un code à barres et toutes les informations pertinentes.

Après un temps de traitement de 48 heures, le demandeur peut retirer le visa, que ce soit dans l'un des centres d'inscription ou à son arrivée à l'aéroport de Dakar muni du document "Pré-Visa".

Remarque: Pour éviter les files d'attente à l'aéroport international Léopold Sédar Senghor de Dakar, il est fortement recommandé au demandeur d'obtenir un visa d'entrée, avant de se rendre, au centre d'inscription le plus proche.

A ce stade, 18 centres d'inscription sont créés dans les pays suivants:

- Afrique: Afrique du Sud, le Cameroun, la Gambie, la Mauritanie;
- Europe: Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Russie;
- Amérique: États-Unis (Washington, New York)
- Asie: Chine, Inde

Note: Pour les représentations diplomatiques non citées, le visa sera délivré à l'aéroport de Dakar après un pré-enrôlement nécessaire en ligne.

Aucun visa n'est exigé pour les ressortissants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

8. Banques

Des banques sont situées non loin du lieu de la réunion et sont ouvertes de 07:40 à 12:15 et de 13:40 à 15:45 du Lundi au Vendredi. Certaines banques ouvrent le samedi de 08:00 à 13:00.

9. Hôtels

Une liste d'hôtels recommandés est ci-jointe. Ceux en jaunes sont recommandés en raison de leur proximité avec le lieu de la formation. **Les participants doivent faire leur propre réservation d'hôtel** et sont informés qu'il n'y a pas de service de transport entre les hôtels et le lieu de la formation. Les tarifs indiqués sont à confirmer au moment de la réservation.



Appendice E

Organisation de l'Aviation Civile internationale

d

Sixième réunion du Sous-groupe Communications, Navigation
et Surveillance (CNS/SG/6) d'APIRG

Dakar, Sénégal, 18-22 mai 2015

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom (En Majuscule) _____

Prénom (en Majuscule) _____

Titre _____

Administration/Organisation _____

Adresse _____

Ville et Pays _____

Téléphone/Fax _____

E-mail _____

Hôtel _____

A retourner à : icaowacaf@icao.int et bkone@icao.int

HOTEL LIST / LISTE DES HOTELS PRIX/PRICE: F. CFA

Name/Nom	Address/Adresse / ☎	Fax / E-Mail	Single	Double
YOFF				
ONOMO HOTEL ****	Route de l'Aéroport – BP 16794 – Dakar/Yoff Tél. +221 33 869 06 10	Fax : 33 820 33 01 onomo.dakar@onomohotel.com http://www.onomohotel.com	53.200 Taxe incluses	54 200
VIRAGE***	Le Virage (Route de l'Aéroport LSS) Tél. +221 33 820 30 80	Fax : 33 820 95 94 viragehotel@gmail.com www.leviragehotel.com Petit-déjeuner (A la carte)	36 600	41 600 Suite : 61 600
OCEAN***	Route de l'Aéroport – Yoff : Tonghor Tél. +221 33 820 00 77	Fax : 33 820 27 37 hoteloccean@orange.sn Petit-déjeuner : 3 000 F	28 000	35 000
SARGAL**	Entre Le Virage et l'Aéroport LSS Tél. +221 33 869 75 96	Fax : 33 820 31 20 infos@sargalhotel.com Petit-déjeuner : 3 500 F	26 100 36 550	32 100 42 500
CITE de l'ERNAM	BP 8001 Route de l'Aéroport Léopold Sédar SENGHOR-Dakar/Yoff TEL : +221 33867 51 13/ +221 33820 92 99/	FAX : +221 33 820 71 04 IDEMoussaBarkireMou@asecna.org	10 000 ventilées 15 000climatisées	
NGOR				
N'GOR DIARAMA ***	Route de l'Aéroport – N'Gor Tél. +221 33 820 27 24	ngordiarama@orange.sn www.ngordiarama.com Petit-déjeuner inclus	55 000	60 000
ARCHOTEL**	Virage sur la route de N'Gor Tél. +221 820 41 63	Fax : +221 33 280 42 07 archotel@orange.sn Petit-déjeuner : 4 000 F	30 600 35 600 40 600	36 200 41 200 46 200
LA BRAZZERADE**	Plage de N'Gor Tél. +221 820 03 64	Fax : +221 820 06 83 labrazzerade.com Petit-déjeuner : 3 500F	25 000 30 000 40 000	
LA MADRAGUE**	Plage de N'Gor près de l'USAID Tél. +221 33 820 02 23	Hotel.sbs@ansa-group.com www.Hotel-madrague.com		
ALMADIES				
KING FAHD PALACE****	Pointe des Almadies – BP 8181/DAKAR-YOFF Tél. +221 33 869 69 49	Fax : 33 869 69 99 Petit-déjeuner compris Resa.dakar@lemeridien.com	86 000 (Vue Jardin) 102 000 (Vue mer)	100 000 116 000
ALMADIES ****	Pointe des almadies Tél. +221 33 869 54 54	Fax : Email : Petit déjeuner + taxe inclus	56 000	81.000
FLEURS DE LYS **	Route des Almadies Tél. +221 330869 86 87	Fax : +221 33 820 74 20 Petit-déjeuner inclus contact@hotel fleursdelys.dakar.com www.hotel fleursdelys.com	Standard: 60 000	Suite : 120 000
LA RESIDENCE**	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 820 15 35	Fax : 33 868 25 57 info@laresidencedakar.com www.laresidencedakar.com Petit déjeuner compris	55 000	55 000

Name/Nom	Address/Adresse / 📍	Fax / E-Mail	Single	Double
AIRPORT HOTEL **	Tél. + 221 33 869 78 78 CASINO DU CAP-VERT	Fax : 33 820 27 44 saccvhotel@orange.sn Petit-déjeuner : 4 500 F	49 600	57 200
SENEGANNE ***	Route de N'Gor (Croisement Almadies) + 221 33 820 12 33	Fax: Non fonctionnel www.seneganne.com Petit-déjeuner : 5 000 F	45 000	50 000
AMBRE ***	Route de N'Gor (Croisement Almadies) Tél. +221 33 820 63 38	Fax : 33 820 63 38 info@ambre.sn www.ambre.sn Petit-déjeuner : 3 000 F	42 600	45 600
LA DETENTE BLEUE ***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 820 39 75	Fax : 33 820 38 49 ladetente@orange.sn; Petit-déjeuner compris www.hotel-ladetente.com	39 500	47 000
AZUR **	Route de la Pointe des Almadies	Fax : 33 820 23 06 hotelazursenegal@yahoo.fr www.hotelazursenegal.com Petit-déjeuner inclus	36 000	45 000
RESIDENCE MADAMEL ***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 869 59 64	Fax. 33 869 42 45 contact@dalalhotels.com Petit-déjeuner www.residenceamadamel.com compris	35 600	51 200
LE LODGE ***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 869 03 45	Fax : 33 869 03 50 hotellodge@orange.sn Petit-déjeuner : 4 500 F www.lodgealmaidies.com	34 800 37 800 41 100	35 400 38 400 41 700
FANA ***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 820 06 06	Fax : 33 820 69 69 fanahotel@orange.sn Petit-déjeuner : 3 500 F www.sortiradakar.com/fiches/fana	33 600 38 600	39 200 44 200
OUEST FOIRE				
GALLE YANGUE ***	14-20, Ouest Foire Tél. +221 865 15 45	Fax: Non fonctionnel Dnifay2000@yahoo.fr Petit-déjeuner : 3 500 F 25 600	30 600	
CORNICHE/PLATEAU				
Radisson Blu ****	Route de la Corniche ouest BP 16868 Dakar Fann, 📞 +221 33 869 33 33	Fax : +221 33 869 33 66 info.dakar@radissonsas.com http://www.radissonblu.com /hotel-dakar	130 000	

Name/Nom	Address/Adresse / ☎	Fax / E-Mail	Single	Double
TERROUBI****	Bd Martin Luther King Corniche-Ouest – Tél. 33 839 90 39	Fax: 33 839 90 45 reservation@terroubi.com	Vue jardin 100 000 Vue de mer 108 000	Vue jardin 107 000 Vue de mer 126 000
Teranga*****	Place de l'Indépendance (Rue Carnot x Colbert) B.P. 3380 ☎ 33 849 49 94	Fax : 33 823 50 01 dakar.reservation@accor.com/teranga@ns.arc.sn navette aéroport-hotel-aéroport gratuite Petit déjeuner : 6.500	Vue/ville 76 500 Vue/mer 93.000	94.000
NOVOTEL ****	Avenue Abdoulaye Fadiga BP 2073 ☎ 33 849 49 94 / 33 849 61 61	Fax. (+221) 33 823 89 29 dakar.reservation@accor.com navette aéroport-hotel-aéroport gratuite Petit-déjeuner +Taxe inclus	71.850	81.850
Lagon 2****	Route de la Corniche-Est ☎ 33 889 25 25 - 33 82360 31	33 823.77.27 Petit-déjeuner + taxe inclus lagon1@sentoo.sn	72.500	82.000
Savana****	Pointe Bernard Petite Corniche BP 6096 Dakar ☎ 33 849 42 42	33 849 42 43/ 33 823 85 86 hotel@savanna.sn Petit-déjeuner + taxe inclus	65.600	70.200
Café de Rome****	30, Bd de la République Tél. 33 849 02 00	Fax: 33 823 63 84 Hotel.resa@anfa-group.com Petit déjeuner : à la carte	59.000	73.000
La Croix du Sud***	20, Avenue du Roi Hassane II (Ex Avenue Albert Sarraut) ☎ 33 889 78 78	croixsud@orange.sn Petit-déjeuner +taxe inclus	51 000	62 000
Sohkamon****	Boulevard Roosevelt x Nelson Mandela Dakar ☎ 33 889 71 00	33 823 59 89 hotel.sokhamon@sentoo.sn Petit-déjeuner : 5.500 CFA	44 200 64 000	48 700 68 500
Faidherbe****	Avenue Faidherbe x Raffanel B.P. 3197 Dakar ☎ 33 889 17 50 – 33 889 17 40	faidherbe@orange.sn Climatisé+TV Petit-déjeuner +taxe inclus	42 800	55.000
Farid****	51, Rue VINCENS B.P. 1514 ☎ 33 821 61 27	33 821 08 94 PD : 4 000	40.500	44.900

Name/Nom	Address/Adresse / ☎	Fax / E-Mail	Single	Double
Al Afifa***	46 Rue Jules FERRY B.P. 3474 ☎ 33 889.90.90	33 823 88 39 gmbafifa@orange.sn Petit déjeuner 3 600	38 350	42 050
Ganale ***	38, Rue Amadou A. NDOYE ☎ 33 889 44 44 / 33 822 34 30	ganale@sentoo.sn Petit-déjeuner +taxe inclus	40.200	51.400
Nina***	Rue du Dr. Theze X Rue A.a. Ndoye ☎ 33 889 01 20 - 33 889 01 81	hotelnina@sentoo.sn Petit-déjeuner +taxe inclus	38.000	50.000
Miramar***	25-27, Rue Félix FAURE ☎ 33 823 20 97 (near/près UNESCO)	33 823 35 05 <u>Petit déjeuner: 2 500 CFA</u>	29 400	35.800
Plateau**	62, Rue Jules FERRY B.P. 2906 ☎ 33 823 44 20 33 823 15 26 33 823 47 80	33 822 50 24 <u>Petit-déjeuner: 3 000 CFA</u>	26.000	30.000
Al Baraka***	35, Rue El Hadj A. K. Bourgi, B.P. 578 ☎ 33 822 55 32	33 821 75 41 <u>Petit-déjeuner: 3 500 F</u>	25.600	31.200
Océanic**	Rue de Thann (Marché Kermel) ☎ 33 822 20 44 - 33 822 17 18	33 821 52 28 <u>Petit-déjeuner: 2 500 CFA</u>	21.600	25.800
Saint Louis Sun**	68, Rue Félix FAURE ☎ 33 822 25 70	33 822 46 51 <u>Petit-déjeuner: 2 500 CFA</u>	21 700	27.650

* Special rates for ICAO. (Delegates should specify that they are attending an ICAO meeting).

Tarifs spéciaux pour l'OACI. (Les délégués doivent préciser qu'ils participent à une réunion OACI).

** Reservation may be requested by fax or e.mail and may indicate ICAO rates

Les réservations doivent être faites par fax ou par courriel en indiquant le tarif OACI

*** Hotel can provide transport from and to the airport at their own expense (Delegates should specify if they need transport)

Hôtel pouvant transporter les délégués à partir de l'aéroport et à leur départ de l'hôtel à leur propre charge (Les délégués doivent le préciser en faisant leur réservation)

MISE A JOUR LE 23 MAI 2013